

Rétro-planning d'une formation courte (FCO)

	Procédure	Retro planning	Date
1.	Discussions préliminaires sur le développement d'une nouvelle formation continue courte (FCO)	J - X	
2.	Conception de la nouvelle formation par un·e responsable académique en collaboration avec la FCUE, à l'aide des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire projet de formation • Budget prévisionnel • Rétro-planning • Préavis favorable de la/des Faculté(s) (UNIL ou EPFL) <p><i>La FCUE met à disposition les documents nécessaires au/à la responsable de formation et l'accompagne dans sa démarche.</i></p>	J - 9 à 12 mois	
3.	Élaboration et validation des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Programme • Budget et détermination du seuil d'autofinancement • Brochure • Plan de communication 	J -7 mois	
4.	Lancement de la promotion et ouverture des inscriptions (en fonction du calendrier promotionnel de la FCUE)	J -6 mois	
5.	Fin du délai d'inscription, sélection éventuelle des candidat·e·s et décision finale de lancer la formation (nombre minimum de participant·e·s nécessaire à l'autofinancement de la formation)	J - env. 2 mois	
6.	Début du cours	Jour J	
7.	Boucllement du cours	Fin cours + 3 mois	